

Hommage et expressions citoyennes

La rentrée scolaire après les vacances de Toussaint 2020 n'était pas seulement la reprise pour la dernière ligne droite du premier trimestre ; elle était placée dans la suite de l'évènement dramatique de l'assassinat d'un enseignant, de la prolongation contraignante d'une situation de santé publique, dans un contexte de tensions individuelles et collectives. Une rentrée à la cité scolaire Pierre Mendès-France que Stéphane Angla, proviseur, a présenté en ces termes : « actuellement, les établissements scolaires doivent s'organiser pour assurer la sécurité des biens mais surtout des personnes en respectant, le protocole Vigipirate niveau 3 « urgence attentat », le protocole sanitaire « renforcé », le confinement de la population avec une ouverture de ces établissements ». Pour débiter la matinée, comme dans tous les établissements scolaires de France, l'hommage à Samuel Paty, dans une organisation en conformité avec les directives gouvernementales, sachant que le chef d'établissement avait diffusé une lettre adressée aux per-



Communauté éducative.

sonnels de la cité scolaire expliquant l'organisation sur site afin d'assurer dans de bonnes conditions l'hommage au professeur assassiné. Le rassemblement devant le bâtiment du Centre de documentation et information réunissait les personnels administratifs, les personnels de la Région, les enseignants sans élèves, 4 classes du collège, 3 du Lycée général et 3 du lycée professionnel, les autres élèves ayant effectué l'hommage dans les salles de cours sous la responsabilité des

enseignants.

Au proviseur la lecture du texte de Jean Jaurès, « Lettre aux instituteurs et institutrices », publiée le 15 janvier 1888 dans le journal la Dépêche de Toulouse, avant une minute de silence partagée dans une certaine charge émotionnelle.

***Travail pédagogique.** En indiquant « un temps d'échange et de réflexion entre les personnels me paraît indispensable et nécessaire », Stéphane Angla donnait la mesure de l'onde de choc

ressentie ; compte tenu des contraintes sanitaires, trois réunions sont programmées pour que tous les enseignants (120) puissent s'exprimer, « l'objectif est que tout le monde puisse s'exprimer et que l'on construise ensemble l'organisation et le contenu pédagogique de la séance sur la liberté d'expression, les valeurs de la république et la laïcité. Ce travail pédagogique sera réalisé durant le mois de novembre 2020 ».

JP